



Litige avec assureur véhicule

Par **Palomino**, le **22/10/2012** à **02:25**

Ma voiture à été volée, puis rapidement retrouvée par les gendarmes avec juste un feu arrière cassé et quelques éraflures. Mon assureur à tenu à la faire expertiser, et surprise ce dernier me conseille de la vendre à un professionnel !

J'ai refusé et fait faire les réparations, à la suite de quoi j'ai obtenu un contrôle technique favorable. Et bien, malgré tout l'assureur persiste, ne veut pas désavouer son expert, me dit que le véhicule doit être détruit , et menace de me signaler à la préfecture à la suite de quoi je ne pourrais ni vendre ni assurer ma voiture.

Ils me précisent par ailleurs que si je souhaite une contre expertise, c'est à moi de la payer. Que dois je faire, car je souhaite garder ma voiture qui fonctionne parfaitement ?